



Cadre réservé à l'organisateur

N°

INSCRIPTION VIDE DRESSING 30 OCTOBRE 2022

NOM – Prénom : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse mail : _____

Joindre obligatoirement une pièce d'identité recto/verso.

Nombre de tables - 8€ la table fournie : _____

Nombre d'emplacements - 2€ l'emplacement portant (2 mètres linéaire) : _____

Total : _____

(rayez la mention inutile) / Payé : en espèce / chèque (libellé à l'ordre de Phalsbourg Loisirs).

Pour réserver votre emplacement, il est impératif de retourner ce formulaire à l'association Phalsbourg Loisirs, 2 rue de l'hôpital 57370 Phalsbourg – accompagné du règlement, avant le 24 octobre 2022.

Je souigné(e) M/ Mme

- déclare sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.
- déclare sur l'honneur ne pas participer à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année 2022.
- déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepter les modalités.

Fait en 2 exemplaires (*gardez une copie pour vous*)

Le _____ à _____

Signature

Règlement de la manifestation – Vide dressing du Club Ados

- Le vide dressing est uniquement réservé aux particuliers.
- Les exposants attestent ne participer à ce type de vente que deux fois par an maximum.
- Les marchandises proposées à la vente doivent être des objets personnels, usagés ou de seconde main (pas de marchandise neuve).
- Aucun stand de nature non vestimentaire ne sera accepté (pas de vente de meubles, d'objets, d'alimentation, ...).
- Le placement et les tracés des emplacements seront effectués par l'association.
- Lors de votre arrivée, une copie de votre feuille d'inscription vous sera demandée.
- L'attribution des emplacements se fait de 8h30 à 9h30, les emplacements non distribués seront proposés à d'autres partir de 9h45.
- Les tables sont prêtées et fournies par l'association, n'apportez pas vos tables. Un banc est fourni avec une table. Une table mesure 220 cm x 50 cm.
- Si une table est rendue abimée ou cassée, celle-ci pourra vous être facturée.
- L'emplacement portant correspond à 2 mètres linéaires, le portant n'est pas fourni.
- Les marchandises proposées à la vente sont sous la responsabilité de leurs propriétaires. Ceux-ci ne peuvent se retourner contre l'organisateur pour tous motifs : perte, vols, ou détérioration.
- A la fin de la journée : Les exposants doivent rendre leur emplacement propre comme à leur arrivée.
- Une inscription peut être annulée et remboursée uniquement jusqu'à 72 heures avant le début de l'évènement.
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation moins de 72 heures avant l'évènement.
- Les chèques seront déposés à la banque le vendredi 28 octobre 2022.